

John NASSICHUK

LES ÉPIGRAMMES LATINES DE JUSTUS VULTEIUS : CONVIVES, ÉTUDIANTS ET SAVOIR-VIVRE

L'un des traits saillants de l'œuvre poétique de Justus Vulteius qui transparait clairement dans les pièces recueillies au sein de l'édition posthume, est l'intérêt évident de cet humaniste allemand pour l'actualité publique comprise à l'échelle tant locale qu'euro-péenne. Certaines séquences de ces livres peuvent se lire en effet comme de véritables extraits de chroniques circonstanciées, pertinentes malgré leur brièveté relative, ayant trait aux événements militaires et politiques des principautés allemandes, du royaume des Valois et de la Suisse réformée. Or, ce regard d'observateur vigilant des grandes nouvelles de l'Europe ne néglige aucunement les réalités plus humbles de la vie quotidienne, telles qu'elles se présentent dans la ville habitée par le pédagogue et citoyen humaniste doté d'une curiosité infatigable et toujours soucieux du bon déroulement de la vie urbaine. Bon nombre des épigrammes de Vulteius présentent en effet la réaction immédiate de l'auteur aux événements banals, parfois anodins, survenus au cours d'une journée ordinaire dans la vie du professeur de lettres qui dispense ses enseignements au sein de l'université de Marbourg. Les faits divers, les observations morales ou réalistes, les communications personnelles, les conseils prodigués à des amis, les annonces publiques, la description de rêves qu'il perçoit comme prémonitoires, tout est susceptible d'apparaître sous la plume de cet homme irascible et éloquent qui semble par moments se livrer à l'écriture comme à une sorte d'exercice thérapeutique, tantôt pour se décharger de sa colère ou de sa tristesse, tantôt pour réfléchir librement en dévoilant sa pensée.

L'attention prêtée dans les œuvres de Vulteius aux événements quotidiens, aux problèmes des relations entre les hommes et à la bonne conduite de la vie civile, signifie que la question du savoir-vivre, et parfois de la grossièreté, réside au cœur de la réflexion continue qui transparait dans les épigrammes. Sans déployer des ressources verbales aptes à libérer les pulsions scatologiques libidinales dans les registres de la langue écrite, sa poésie témoigne d'une sensibilité réactive, proprement épigrammatique, toujours prête à détailler les gestes des hommes, à les classer et à les juger. Ce talent de chroniqueur lui permet souvent de présenter des vignettes frappantes de la vie contemporaine, dans lesquelles le poète se trouve appelé à commenter des gestes excessifs, voire des scandales publics et privés, des crimes grands et moins grands. Après une rapide esquisse biographique, la présente étude examinera trois thèmes récurrents dans l'œuvre latine de Vulteius. L'analyse de ces trois thèmes mettra en évidence la diversité nuancée des réactions de l'auteur aux événements contemporains dont il est le témoin plus ou moins proche, afin de souligner le moment critique où il dénonce l'excès des comportements qu'il observe. Ces trois domaines thématiques sont : (1) les banquets festifs et les propos de table ; (2) le comportement étudiantin, notamment à l'égard du professeur ; (3) l'usage de la boisson, ce perfide don de Bacchus.

Originaire d'une famille de la petite noblesse marbourgeoise, Justus Vulteius naquit en 1528 ou 1529 dans cette ville universitaire, où il devait passer ses années de maturité après avoir connu, pendant ses longues études, l'existence de l'humaniste itinérant. Il disparut relativement

jeune, à Marbourg en 1575, à la suite d'une apoplexie subite dans sa quarante-huitième année¹. Quant à l'écoulement de sa carrière, on le retrouve à Strasbourg à partir de 1542, où il étudia sous la férule de Martin Bucer et de Jean Sturm, puis, en l'année 1546, à Wittemberg où il semble avoir assisté pendant quelques mois aux enseignements de Philippe Mélanchthon. Il se dirigea ensuite, à l'époque des turbulences politiques et confessionnelles qui s'emparaient progressivement de cette ville, vers Bâle, où il se lia d'amitié avec l'humaniste réformateur Myconius et le célèbre imprimeur bâlois Johannes Oporinus. Ce fut dans cette grande ville de l'imprimerie qu'il put se consacrer à la traduction latine des *Varia Historia* d'Élien le Sophiste² ainsi que des *Strategemata* de Polyen³. Mais afin de parfaire sa formation, il entreprit rapidement, suite à la publication de ces travaux, de nouveaux voyages studieux, notamment à travers les Pays-Bas, la Suisse et enfin la France où il arriva, semble-t-il, vers la fin de l'année 1548. Ayant effectué de longs séjours à Paris et à Lausanne, Vulteius vécut plusieurs mois à Genève où il fit la connaissance de Jean Calvin. Rentré enfin à Marbourg sur la demande sa famille, l'humaniste adepte des langues antiques obtint une chaire professorale dans l'université de cette ville, où, ayant d'abord enseigné le grec et le latin pendant une vingtaine d'années, il acquit une chaire supplémentaire en 1572, suite au décès du professeur d'hébreu, Wigand Happel. Vulteius cumula les deux charges jusqu'à son décès le 31 mars 1575. Hormis ses œuvres de traducteur de textes grecs entrepris dès l'époque de ses voyages estudiantins, Justus Vulteius laissa à la postérité une riche collection de vers en plusieurs genres poétiques, avec une forte concentration d'épigrammes, composés sur une variété de thèmes et répartis en cinq livres lors de leur publication, très tardive en 1612, aux soins de son fils Hermann Vulteius⁴.

LES PROPOS DE TABLE

Plusieurs épigrammes dans le recueil de Vulteius traitent du thème de la bienséance conviviale, du savoir-vivre symposiaque et des grossièretés à proscrire des lieux de banquet. Ces pièces témoignent d'une certaine connaissance chez l'auteur des topiques fréquemment visitées dans les traités anciens et modernes sur l'art du comportement à table et notamment de la conversation conviviale⁵. Les sujets examinés par l'auteur le rapprochent en particulier des réflexions apparaissant chez Plutarque sur le bon usage de la musique dans les banquets et la manière d'écarter la violence ou des comportements excessifs⁶.

¹ Sur la biographie de Vulteius, voir *Allgemeine Deutsche Biographie*, t. XL, Berlin, Duncker et Humblot, 1971, p. 391-392. La principale source contemporaine est l'oraison funèbre prononcée par Johann Antrecht, recueillie dans J. P. Kuchenbecker, *Vita Hermanii Vultei, ex monumentis fide dignis, ut plurimum ineditis, deprompta a Jo. Phil. Kuchenbecker. Accedit appendix duplex. I. Joannis Antrechtii de Vita et obitu Justi Vultei. II. Hermanii Vultei et clarissimorum virorum ad ipsum epistolae XX*, Giessen, E.H. Lammers, 1731.

² *Aeliani de Varia Historia libri XIII, nunc primum et latinitate donati, et in lucem editi. Item, de Politis, sive rerumpublicarum descriptiones, ex Heraclide, eodem interprete*, Bâle, J. Oporinus, 1548.

³ *Stratagematum ad D.D. Antoninum et Verum Imp., libri octo, quibus amplissima fecundissimaque rei militaris doctrina continetur, nunquam antea in lucem editi, ac nuper adeo e graeco sermone in latinum conversi*, Bâle, s.n., 1549.

⁴ *Justi Vultei, academiae Marburgensis Professoris, poematum libri V. Nunc primum in lucem editi. Procurante Hermanno Vultei J.C. autoris filio*, Marbourg, Paul Egenolph, 1612. Toute citation des œuvres de Vulteius réfèrera à ce volume. Les citations seront indiquées en notes par le titre abrégé : *Poematum libri V*, suivi du titre de la pièce citée et l'indication de la page.

⁵ Voir, sur ces documents, l'ouvrage de M. Jeanneret, *Des mets et des mots : banquets et propos de table à la Renaissance*, Paris, J. Corti, 1987.

⁶ On consultera avec bénéfice, sur ce thème, la contribution d'Estelle Oudot dans ce même numéro.

Une épigramme de quatorze vers, rédigée en distiques élégiaques, évoque le comportement déplacé des convives qui se querellent avec ardeur au milieu même d'une fête gastronomique. Ces hommes, observe l'humaniste irrité, se montrent si peu capables de maîtriser leurs passions qu'ils se permettent de recourir aux extrémités de la violence lors même d'une festivité qui devrait les réunir dans une entente paisible et urbaine. Cette pièce composée à l'encontre de « ceux qui tirent leur épée lors d'un banquet » condamne en effet la grossièreté dont témoigne un tel mépris des lieux et des mœurs publiques. L'auteur n'hésite pas à suggérer qu'un tel mélange des codes de comportement relève moins de l'impétuosité martiale que d'une bravacherie laide et ridicule :

Qui facit in laetis inter bona pocula rebus,
 Quae facienda malo miles in hoste putat,
 Aequae vel gravior, levius non desipit, ac si
 In pugna poscat pocula plena mero.
 Non mensas gladius non pugio, non decet hasta :
 Praelia nec madidis sunt ineunda scyphis.
 Qui fera convivis potuit dare vulnera ferro,
 Ex acie media vina dapesque petat⁷.

Vulteius dénonce ici moins la violence elle-même, ou le désaccord des convives, que l'excès grossier de celui qui déploie une force potentiellement meurtrière dans le contexte de la sociabilité festive. Il semble présupposer en effet que le contexte symposiaque requiert le maintien délicat d'une certaine tolérance compréhensive entre les invités, un esprit de corps qui protège la paix, malgré d'éventuelles différences d'opinion et de sensibilité. Si jamais, en revanche, suggère l'humaniste, une âpre dispute jaillit au milieu de la fête, « comme cela arrive » (*ut solet*), il faut trouver le moyen de la résoudre rapidement et sans armes dangereuses.

Vulteius n'exclut pas pour autant, dans une telle situation, que les adversaires en viennent aux mains – sans armes – pour résoudre leurs différences. Aussi conclut-il l'épigramme en déclarant que même cette solution ordinaire, une fois accomplie, laissera les combattants en proie à des remords après leur exploit douteux :

Si qua tamen cieat fors, ut solet, hic quoque pugnas,
 Jurgia non longa sunt peragenda mora.
 Tristia sin prorsus venias ad verbera, pugnis
 Sit contenta citra ferrea tela manus.
 Poeniteatque statim, dextrisque novata prehensis
 Mox animis redeat, quae fuit ante, fides⁸.

⁷ *Poematum libri V*, p. 187 : *Contra eos, qui in conviviis gladios stringunt*, v. 1-8 : « Celui qui fait entre de bonnes coupes, lors des événements festifs / Des gestes que, selon moi, il appartient au soldat de diriger contre l'ennemi, / Déraisonne de la même manière et plus gravement, non moins, comme si / En pleine bataille il cherchait des coupes emplies de vin rouge. / Aux tables festives le glaive n'a pas sa place, ni le poignard ni l'épée : / et il ne faut pas engager la bataille avec des coupes ruisselantes. / Celui qui a pu infliger avec le fer des blessures sauvages aux convives, / Qu'il cherche son vin et son festin au milieu d'une armée rangée ».

⁸ *Poematum libri V*, *ibid.*, v. 9-14 : « Néanmoins, si quelque hasard surgit, comme cela arrive, ici aussi, les combats, / Les conflits doivent être menés à leur terme rapidement. / Si au contraire tu devais en venir aux tristes affronts, puisse la main / Se contenter du pugilat, sans soulever les armes dures. / Puisse le remords s'en saisir tout de suite, et la bonne foi revenir / Comme auparavant, renouvelée dans une poignée de main ».

Une fois les minutes du conflit écoulées, le repentir se fera sentir rapidement et la même « bonne foi » (*fides*) qui régnait auparavant, gagnera de nouveau les esprits. Cette *fides*, à laquelle l'humaniste fait ici explicitement référence, désigne selon toute vraisemblance la « foi » collective des convives appelés à vivre ensemble un moment de bonne entente. Aussi leur harmonie temporaire semble-t-elle propre à éteindre ou à suspendre les conflits et les aspérités inévitables de la vie quotidienne. La « foi » unificatrice des convives évoque également, sans doute, l'esprit de corps qui réunit une communauté à l'intérieur même de la cité, la force d'adhésion minimale qui définit un groupe cohérent, le fonds d'harmonie qui les rassemble autour d'une même table.

Tirer l'épée et menacer la vie de son voisin lors d'un festin organisé dans l'espérance d'une bonne harmonie générale, voire d'une ambiance joyeuse et détendue, c'est évidemment franchir de bien loin les lois minimales de la civilité. Or Vulteius, dans ses épigrammes ne se contente pas de dénoncer les excès les plus extrêmes des gestes indécents qu'il découvre chez ses contemporains. Son regard critique prend aussi comme cible d'autres infractions, bien moindres, contre les exigences les plus fondamentales du savoir-vivre convivial. Dans une petite pièce de huit vers, toujours composée en distiques élégiaques, l'humaniste déclare en effet qu'il convient surtout de tenir bien loin des banquets et des lieux festifs les hommes agressifs et litigieux, les querelleurs qui cherchent le conflit. Le détail de l'expression poétique permet d'observer encore une fois qu'il ne s'agit pas seulement d'un principe dicté par la majorité commune. Vulteius s'efforce au contraire de donner voix à une véritable loi morale qui procède, non de la pensée judiciaire des hommes, mais de la volonté divine. Ce sont bien les préférences du Seigneur que l'on trouve évoquées ici, énoncées directement par la voix du poète :

Nulla salus mensis, quas improba turbat Erinnyis,
 Illa placet pacem, quae pia mensa colit.
 Pacis amans tempus fallit, laetisque sodales
 Exhilarat, Domino laeta juvante, jocis.
 Litis amans mensis et coetibus absit agendis,
 Turbat amans litis munera pulcra Dei.
 Gaudia succedant jam litis amore remoto ;
 Mota loco, si quae sunt nocitura juvant⁹.

La réunion harmonieuse des amis et des voisins posséderait, selon Vulteius, un caractère sacré fondé sur la *fides* commune qui les assemble. Il y règnerait entre les convives un esprit de paix et d'entente, un amour fraternel pour son prochain, dans lesquels Dieu réunit ses fidèles. Se trouver à l'extérieur de cette harmonie spirituelle qui rassemble les mortels, constitue dès lors bien plus qu'une simple entorse infligée aux lois de l'étiquette sociale. Manifestée ainsi ouvertement, la violence n'est pas seulement déplacée, mais elle appartient réellement aux gestes annonciateurs d'un destin. Lorsqu'un homme lève la main contre son voisin, il s'inscrit

⁹ *Poematum libri V*, p. 208-209 : *Litigiosos arcendos a conviviis*, v. 1-8 : « Elles se portent mal, ces tables festives que dérange la méchante Erinnyis, / Car la table pieuse qui protège la paix est bien agréable. / L'homme qui aime la paix fait bien passer le temps, car il réjouit ses camarades, / Avec l'aide de Dieu secondant l'allégresse, par les traits joyeux de son esprit. / Que celui qui aime la querelle demeure loin des tables festives et des réunions, / Puisque le querelleur dérange les beaux présents du Seigneur. / Une fois qu'on éloigne l'amour de la querelle, des joies lui succèdent ; / Va-t'en ailleurs donc, si les jeux nocifs te plaisent ».

dans un moment de séparation profonde et radicale qui divise les mortels, non seulement devant le tribunal du jugement public, mais aussi devant le regard du Créateur.

Les écarts de comportement public évoqués dans ces jeux d'épigrammes paraissent suffisamment graves pour que l'auteur leur oppose une condamnation qui invoque en effet, de façon un peu surprenante, le critère du jugement divin. Or, dans une troisième pièce qui traite de la bienséance des convives, Vulteius abandonne cette modalité d'expression pour examiner une autre sorte d'erreur qui, bien que non dépourvue de gravité, n'exigerait pas encore ce genre de rappel de la justice. Réfléchissant sur les propos de table, il consacre quelques vers au thème délicat de la bonne manière de réagir lorsqu'on entend une calomnie proférée grossièrement contre des amis absents.

Dans cette épigramme composée en trimètres iambiques, Vulteius évoque une solution où il se contente de la justice humaine pour corriger les coupables. Il avance d'abord le principe que les convives doivent se montrer tolérants les uns envers les autres et même supporter une variété de propos qui ne sont pas toujours formulés pour leur plaire. Mais malgré ce principe d'une tolérance élargie dans des situations de convivialité, il affirme également que l'on ne devrait jamais accepter d'entendre injurier publiquement ses amis. Il s'adresse aussi de façon générale à tous ceux qu'il rencontrera à table :

Amice non timebis a nobis tibi,
 Quaecunque sobrius vel ebrius facis
 Inter dapes et pocla verba ; nec mihi
 Curae est quid ille vel quid ille dixerit.
 Sed in bonos viros, amore qui mihi
 Junguntur intimo, meoque pectori
 Haerent, in hos si quis loquax incurrerit,
 Tuebor absentes perinde fortiter,
 Ut si mihi praesto vel ipsi assisterent,
 Opemque poscerent meam : nec hanc mihi
 Quisquam esse mentem nolit, imo hanc omnibus
 Mentem precemur, ut feris calumniis
 Et fiat obtreactionibus modus¹⁰.

Justus Vulteius, on le voit, cherche à définir de proche en proche les limites de ce qui constitue un procédé moralement acceptable en situation conviviale. Il souhaite même régler les modalités du discours, visant à imposer un code de conduite à ceux dont les propos tenus à table seraient trop libres, trop peu respectueux, à l'égard des absents.

Une autre épigramme sur ce même sujet signale que l'humaniste reconnaît la légitimité d'une proposition actuelle, selon laquelle des propos injurieux et calomnieux, proférés par un convive de banquet, pourraient bien être notés par écrit afin de justifier des poursuites

¹⁰ *Poematum libri V*, p. 193 : *Caetera in conviviis dicta ferenda, sed obtreactiones contra amicos non esse ferendas*, v. 1-13 : « Ami, tu ne craindras rien de ma part à ton encontre, / Quels que soient les propos que tu fais, sobre ou ivre, / Entre les festins et les coupes ; et je ne me fais aucun / Souci de ce qu'un tel ou un tel aura dit. / Mais aux hommes de bien, qui dans un rapport d'amitié / Intime se rattachent à moi et que je porte / Dans mon cœur, si quelque bavard doit s'attaquer, / Je veillerai de la même manière à les soutenir ardemment dans leur absence, / Comme s'ils étaient eux-mêmes présents à mes côtés, / Pour réclamer mon soutien ; et personne ne saurait ignorer / Que je suis de cet avis ; au contraire je prie que tous / En acceptent l'idée, afin de mettre un terme / Aux calomnies sauvages et aux dénigrementes ».

judiciaires aptes à défendre l'honneur des hommes ainsi diffamés. Il ajoute aussitôt que pour sa part, il préférera répondre sur-le-champ à de telles injures prononcées publiquement, dans l'intention de soutenir la dignité de ses amis de façon immédiate, sans attendre les mouvements de la justice parfois trop lentement délibérés. Il déclare ainsi sa détermination à soutenir l'honneur de ses amis, et des hommes les meilleurs, lorsqu'ils seront injustement attaqués par des propos abusifs :

Si quem timenda verba proloqui juvat,
 Per me licet querat sibi notarium,
 Qui dicta, quae profundunt in conviviis
 Notet, vel ipse sit notarius licet,
 Et mordeat notos et ignotos. Licet
 Invitus audiam, feram tacitus tamen,
 Modo abstinere sit memor caris meis
 Sodalibus, nec irruat calumniis
 In optimos, mihi que dilectos viros¹¹.

Dans ces vers, Vulteius se montre soucieux non seulement de calomnies éventuelles, prononcées à l'encontre des hommes de bien lors d'un banquet, mais aussi du manque de précision qui caractérisera les rapports des « notaires », puisque ceux-ci, relisant les propos tenus après les faits, demeurent susceptibles d'éclabousser « à la fois les hommes connus et les inconnus » (*et mordeat notos et ignotos*), associant tous les convives au discours qui circulait sur les tables. L'exactitude de la restitution des événements souffrira de cette modalité mémorielle qui distingue si mal les uns des autres, suggère l'auteur en déclarant qu'il tient à protéger l'honneur de ceux qu'il estime. Aussi affirme-t-il être prêt à intervenir spontanément, quand il entendra des propos diffamatoires proférés à leur égard par un dénonciateur qui abuse de ses pouvoirs de parole :

Impune me audiente non hoc fecerit,
 Quicumque fecerit, nec absentes minus
 Defendo, quam praesentibus me vendito.
 Si candor ille, quo redire in gratiam
 Hortabar hos, quos dissidere videram,
 Non cessit, ut mihi primum promiseram,
 Idcirco candor ille candor esse desinet ?
 Atroque ut ater dente lancinabitur ?¹²

¹¹ *Poematum libri V*, p. 193-194 : *De eodem ad alium, qui dixerat notariis opus esse, si obtrectantium verba culparentur*, v. 1-9 : « S'il plaît à quelqu'un de dénoncer à haute voix des propos menaçants, / J'approuve qu'il se cherche un secrétaire / Qui noterait les propos échangés durant le banquet, / Même s'il est lui-même ce secrétaire, / Et qu'il morde les gens connus et inconnus. Il se peut que / Je l'entende contre mon gré, je le supporterai néanmoins en silence, / Pourvu que l'homme s'abstienne d'injurier mes chers / Compagnons, ou de flétrir de calomnies / Les meilleurs citoyens, et des hommes aimés de moi ».

¹² *Poematum libri V, Ibid.*, v. 10-17 : « En ma présence il ne le fera pas impunément. / Quiconque soit celui qui le fera, je ne défendrai pas moins / Les absents, que je me ferai valoir auprès de ceux qui sont présents. / Si cette candeur avec laquelle j'exhortais à revenir vers la bonne / Entente tous ceux que j'avais vu se quereller, / N'a pas cessé, comme je me l'étais promis d'abord, / Est-ce pour cela que cette candeur cessera d'être de la candeur ? / Devenue venimeuse, sera-t-elle déchiquetée par une dent venimeuse ? »

La transmission par écrit des paroles vives, tenues pendant un banquet où les propos se mélangent souvent et se partagent, comporte selon l'humaniste le risque de la confusion et de l'attribution erronée. Il se promet donc de rester vigilant sur ce point, notamment lorsque ses proches et ses amis, les citoyens qu'il estime, seront mis en cause. En promettant de défendre vigoureusement ceux qui seraient attaqués par de mauvaises langues ou des menteurs malveillants, Vulteius se souvient aussi d'un passage rencontré dans une épode horatienne, qui aborde un problème semblable¹³.

La pratique insolite que représente pour lui la notation des paroles injurieuses proférées publiquement, révèle aussi la limite de sa propre tendance à bien vouloir restreindre la volatilité naturelle de la discussion conviviale. Au moment en effet où la préservation écrite de la discussion symposiaque risque de confondre les voix individuelles sous l'égide d'un discours collectif et partagé, l'humaniste invoque le principe de l'honneur personnel et de l'attachement amical qui le rend prêt même à se lever contre la mémoire fixée officiellement par les scribes et les notaires, témoins opiniâtres des excès momentanés de la parole.

Précisons enfin que ce ton sombre, par tours combatif, litigieux et procédurier, qui caractérise les quatre principales épigrammes sur le thème du comportement des convives, ne constitue pas l'unique registre de l'expression poétique employé par Vulteius sur le thème symposiaque. On peut citer à cet égard deux petites pièces plus légères, empreintes d'humour, où le poète dénonce la pollution sonore répandue par une trompette qu'il juge avoir été jouée trop bruyamment lors des banquets. Dans une de ces épigrammes, Vulteius implore le musicien de cesser son jeu, puisque la force de son instrument convient mal à l'occasion :

Perque deos te, perque deas, desiste, precamur,
 Quam credis non est ista sonora tuba.
 Non est convivis tuba, sed pugnantibus apta,
 Hic decet et citharas et resonare fides¹⁴.

Ces vers constituent un parallèle, sur le mode ludique, à l'épigramme sur les convives bravaches qui tirent l'épée lors des banquets. Vulteius évoque une nouvelle fois l'autorité divine, mais il s'agit dans ce cas des puissances païennes plurielles, invoquées dans l'exclamation exaspérée de l'auteur – et convive – qui supporte mal le bruit assourdissant de la trompette dont les sonneries énergiques retentissent dans ses oreilles. Ici également, le substantif *fides* clôturé le pentamètre final de l'épigramme. Or, il ne s'agit pas cette fois d'une référence à l'esprit paisible et unanime qui doit réunir les convives, mais bien d'une suggestion d'instrument alternatif – *fides*, « la lyre » -- qui conviendrait mieux au contexte de la convivialité du banquet.

La deuxième de ces épigrammes ludiques contient un seul distique, dans lequel Vulteius décrit par un trait d'ironie les conditions rencontrées à ce banquet, où les mets délicieux furent accompagnés d'une musique mal assortie à la conversation. Ces deux vers lapidaires pointent le conflit des effets qui, pendant des agapes délicieusement approvisionnées, opposait le plaisir de la dégustation à la souffrance des auditeurs suppliciés par le bruit de la trompette :

¹³ Horace, *Epodes*, VI, 11-16 : *Cave, cave, namque in malos asperrimus / Parata tollo cornua, / Qualis Lycambae spretus infido gener / Aut acer hostis Bupalus. / An, si quis atro dente me petiverit, / Inultus ut flebo puer ?*

¹⁴ *Poematum libri V*, p. 250-251 : *In tubicinem conviviis obstrepentem*, v. 1-4 : « Par les dieux, par les déesses, arrête, je te prie, / Cette trompette-là que tu ne crois pas bruyante. / Aux banquets, la trompette ne convient pas, mais elle sied plutôt aux batailles ; / Convenable ici est la musique de la cithare et de la lyre ».

Dic mihi, quid meruit, ventrem qui pascit et aures
 Enecat obstreperis in sua fercla sonis¹⁵.

L'hôte qui propose à ses invités un repas délicieux et un concert qui risque de leur couper l'appétit comprend mal le rapport délicat qui doit unir les divers sens de ceux qui se mettent à table lors d'un banquet. Vulteius souligne l'effet ridicule d'un déséquilibre entre les expériences parallèles dont l'ensemble est appelé à faire converger les plaisirs de la bouche et de l'oreille, voire de l'esprit. La tonalité ludique de ces deux pièces marque un fort contraste avec celle des poèmes sur la violence déplacée qui dérange l'ambiance, paisible et détendue, des fêtes conviviales.

En somme, prises dans leur ensemble, ces quelques épigrammes sur les banquets révèlent chez Vulteius une diversité de registres qui lui permet d'avancer, dans les dimensions restreintes propres au genre épigrammatique, une perspective nuancée sur le problème des convives et, plus généralement, sur les nombreux défis de la sociabilité festive. A travers ses remarques brèves et imagées transparaît une conscience aigüe de la complexité inhérente aux exigences du savoir-vivre dans les rassemblements conviviaux, lorsqu'il s'agit de laisser aux convives une large liberté de la parole et des gestes, tout en imposant des limites à leurs excès inévitables.

LE MAÎTRE ET SES ÉLÈVES

Cette même tendance au discours varié, qui déploie des registres bien divers pour commenter des événements de plusieurs types différents, se manifeste également lorsque l'humaniste traite du thème, capital pour lui, de l'éducation des adolescents. Certaines pièces reflètent en effet les bonheurs de la réussite estudiantine, moment de nostalgie et de récapitulation qui suscite chez le professeur ému de véritables exclamations de joie. Ainsi, dans une épigramme commémorant la réussite et le départ heureux de trois élèves de son école, Vulteius donne voix à l'attachement affectueux qu'il ressent pour ses jeunes charges :

Ite bonis avibus juvenes, et sidere fausto,
 Fortunent vestras numina dextra vias.
 Sit vobis curae pietas, sit Christus amori,
 Sit studio studii liberioris honor.
 Sic dabitur positam tandem contingere metam,
 Et vita finem non capiente frui¹⁶.

Ces souhaits ardents et pieux sont suivis, dans l'édition posthume des œuvres de Vulteius, d'une pièce plus longue intitulée *De seipso*, véritable profession de foi prononcée par l'éducateur qui aspire lui-même à une part d'immortalité non à travers ses écrits, mais à travers sa foi religieuse et les jeunes gens qu'il aura formés à son école¹⁷.

¹⁵ *Poematum libri V*, p. 251 : *De convivatore* : « Dis-moi, que mérita-t-il, celui qui nourrit le ventre et assassine / Les oreilles avec des bruits qui retentissaient dans ses plateaux ? »

¹⁶ *Poematum libri V*, p. 225 : *Ad adolescentes tres e schola mea discedentes* : « Allez sous de bons auspices, jeunes gens, et sous une étoile bienheureuse, / Puissent les divinités de leur main droite seconder le chemin de chacun. / Que la Piété soit votre souci, et le Christ dans vos cœurs, / Que le zèle porté à une étude plus libre soit votre honneur. / Aussi vous sera-t-il donné d'atteindre enfin le terme désiré, / Et de jouir de cette Vie qui ne finit plus. »

¹⁷ *Poematum libri V*, p.225-226 : *De seipso*, v. 1-7 : *Si praematuris tulerint me fata sagittis, / Ingenii tamen illa mei monumenta manebunt, / Mentibus in teneris puerorum fixa bonorum / Doctrinae et morum sociata perennis imago. / Non moriar totus, melior*

Il est aisé à concevoir qu'un maître qui s'attache ainsi à ses élèves d'une manière à la fois intellectuelle et spirituelle dans l'intention de les préparer non seulement pour la vie active, mais aussi pour la Vie éternelle, peut se montrer irascible face aux interruptions éventuelles d'un processus aussi important pour leur avenir et pour leur Salut. On rencontre ainsi, au troisième livre des *Poemata*, une longue épigramme – soixante-cinq trimètres iambiques – dans laquelle le professeur enragé fustige avec véhémence deux élèves en fugue, qui abandonnent prématurément leurs études et son école. Dans ces iambes énergiques Vulteius déploie une éloquence dont la tendance se montre inverse à celle de l'éloge affectueux adressé aux trois ouailles fidèles et heureux au moment où ils terminaient leurs études :

Quisquam'ne in urbe vidit infaustas aves,
 Cuculos duos e corte nostra transfugas,
 Errare fractis claudicantes passibus ?
 Non est quod illos splendidis plumis putes
 Fulgere : sunt enim, ut scias, pauperrimi,
 Ni forte furtum fecerint, ut moris est
 His moribus non optimorum temporum¹⁸.

Le professeur trahi dénonce violemment les « oiseaux malheureux » (*infaustas aves*), les « deux coucous évadés de [s]a cour » (*Cuculos duos e corte nostra transfugas*) qu'il n'hésite pas à comparer à Judas. Pour le reste, les formules injurieuses envoyées sur les têtes des deux enfants en fugue, correspondent généralement à la rhétorique de la colère qui caractérise la vitupération chez les poètes anciens et leurs imitateurs. L'emploi du terme *cuculus*, à titre d'exemple, rapproche Vulteius d'un vers rencontré dans les *Épîtres* d'Horace, où le même mot évoque une tradition désignant les laboureurs « fainéants » (I, 7, 31)¹⁹. Quant au thème général du poème et aux images déployées par l'auteur, ils ne sont pas sans rappeler la *Satire* III de Perse, où celui-ci s'emporte contre ceux qui abandonnent prématurément l'étude de la philosophie, avant d'avoir atteint la sagesse²⁰. Ces poètes anciens, préchrétiens, blâment donc eux aussi le crime moral des

pars astra sequetur, / Pars etiam magno mihi quae sudata labore est / Posteritate vigens stat iudice : dummodo mundus / Doctrina, facillique beatior arte regetur (« Si jamais les destins doivent m'emporter par des flèches prématurées, / Des monuments de mon intelligence demeureront cependant : / Fixée sera, dans les tendres esprits des jeunes garçons, / Des bonnes mœurs l'image durable arrimée à la doctrine savante. / Je ne mourrai pas complètement, la meilleure partie de moi suivra les étoiles, / Et il y a même une partie qui, créée laborieusement par ma sueur, / Restera en vigueur devant le jugement de la postérité, pourvu que le monde, / Bienheureux, soit régi par la doctrine et l'art fécond. »)

¹⁸ *Poematum libri V*, p. 300-301 : *In discipulos, qui se disciplinae subtrahabant ante tempus*, v. 1-7 : « Quelqu'un a-t-il vu en ville deux oiseaux de malheur, / Deux coucous évadés de ma cour, / Errer en chancelant avec des pas brisés ? / Il ne faut pas croire que ceux-là brillent par leurs plumes / Splendides ; car ils sont, pour que tu saches, très pauvres, / À moins qu'ils n'aient par hasard commis un vol, comme c'est l'usage / Des mœurs d'une époque qui n'est pas des meilleures ».

¹⁹ Horace, *Épîtres*, I, 7, 28-31 : *Tum Praenestinus salso multoque fluenti / Expressa arbusto regerit convicia, durus / Vindemiator et invictus, cui saepe viator / Cessisset magna compellans voce cuculum*. F. Villeneuve (CUF) explique, dans sa notation *ad loc.*, l'origine de cet emploi ironique du substantif : « Nous savons par Pline (XVIII, 249) que les passants lançaient le cri du coucou aux vignerons attardés qui n'avaient pas encore taillé leurs vignes avant l'équinoxe de printemps, c'est-à-dire avant le moment où cet oiseau commence à se faire entendre ».

²⁰ Perse, *Satires*, III, 15-20 : *O miser inque dies ultra miser, bucine rerum / Venimus ? Aut cur non potius teneroque columbo / Et similis regum pueris pappare minutum / Poscis et iratus mammae lallare recusas ? / 'An tali studeam calamo ?' Cui verba ? Quid istas / Succinis ambages ? Tibi luditur*. (« Ô malheureux, de jour en jour plus malheureux, est-ce donc là que nous en sommes venus ? Pourquoi plutôt, semblable au tendre tourteron et aux enfants des rois, ne réclames-tu

studieux qui délaissent négligemment leur objet d'étude sans porter l'exercice jusqu'à son mûrissement.

La dénonciation publique des élèves fugitifs par la voie de l'épigramme latine, s'inscrit ainsi dans une tradition bien établie dont Vulteius déploie la forme consacrée et plusieurs motifs typiques. Il invite aussi, dans les derniers vers du poème, tous ceux qui auraient éventuellement aperçu les deux rescapés à les ramener vers son école, pour qu'il puisse leur infliger la correction qu'ils méritent désormais et qui seule pourra les remettre dans le chemin de la vertu. Tout autre, en revanche, est la situation évoquée dans une troisième épigramme composée sur le thème des relations parfois difficiles qui existent entre le maître et les élèves. Cette pièce de vingt-six vers, intitulée *De discipulo, qui gladios mihi minabatur*, décrit une situation analogue à celle du banquet où l'un des convives tire l'épée contre son prochain. Vulteius, outré, dénonce cette fois le même geste commis par un élève dans la propre maison du professeur ! L'humaniste furieux déploie tout d'abord, pour caractériser ce geste grossier et sans doute criminel, le célèbre motif rhétorique du monde renversé :

Omnia retrogrado praepostera more feruntur,
 Audet inauditum nostra juvenia scelus.
 Turba magistratum contra subjecta nefandus
 Armat, et ad facinus mittit inepta manus.
 Discipuli posito scelerata caterva pudore
 In doctos stringunt tela cruenta patres.
 Quos ego deduxi placidas monstrator in artes,
 Hi rigidos enses in mea tecta ferunt²¹.

L'abandon honteux de la pudeur naturelle, le renversement de l'ordre hiérarchique des générations, le manque de respect à l'égard des anciens (*doctos patres*), tous ces motifs se manifestent traditionnellement, eux aussi, dans une littérature satirique latine dont les origines remontent pour le moins à Juvénal. Or, la fureur personnelle que cet événement semble inspirer à l'auteur de ces vers fait transparaître ici la gravité de la situation et donc une certaine valeur unique de la circonstance qui échappe aux lieux communs de la colère furibonde, si souvent associée à l'inspiration épigrammatique. Vulteius indigné demande jusqu'à quel extrême l'ivresse, la folie ou la rage pourrait conduire des cœurs ainsi dépourvus de prudence et de bon jugement²². Il met ses lecteurs en garde, leur déclarant qu'il s'est montré indulgent, voire clément, jusqu'à présent, mais que sa colère éclatera cruellement si jamais le même geste se répète à l'avenir : pour cette seule fois, il attribue l'erreur à la sottise et aux jeunes années du

point la becquée bien menue et te mettant en colère ne te révoltes-tu pas contre le dodo de ta mama ? Puis-je écrire avec un pareil calame ? À qui en contes-tu ? Que nous chantes-tu avec tes faux-fuyants ? C'est toi qui es en jeu », (trad. A. Cartault, CUF).

²¹ *Poematum libri V*, p. 181 : *De discipulo, qui gladios mihi minabatur*, v. 1-8 : « Tout désormais renversé marche de façon rétrograde, / Notre jeunesse osant des forfaits inédits. / Contre leur maître une foule assujettie arme / Des mains sacrilèges, et les tourne dans leur folie vers le crime. / Les étudiants, bande scélérate, ayant abandonné toute pudeur / Contre leurs doctes pères tirent des armes cruelles. / Ceux mêmes que j'ai guidés pour leur montrer les arts de la paix, / Portent des glaives sévères jusque dans mon foyer domestique ».

²² *Poematum libri V*, *Ibid.*, v. 9-12 : *Forsan et occultis versant mala plurima technis, / Et cruor est illis praeda petenda meus. / Quo non ebrietas ? Quo non furor, iraque praiceps / Indiga cordatae pectora mentis agis ?* (« Il se peut même que plusieurs maux se livrent par des moyens occultes, / Et que pour eux mon sang soit une proie à chercher. / Jusqu'où la fureur et la colère aveugle ne conduisent-elles point / Des cœurs dépourvus d'un jugement bien avisé ? »)

coupable²³. Quant à celui-ci, il l'invite à se repentir et à lui présenter des excuses sincères afin d'éviter une punition que le maître ne voudrait pas devoir infliger à son élève.

Une considération de provenance sociale apparaît également dans ces vers. Vulteius ne néglige pas de souligner le fait qu'une telle grossièreté de conduite reste indigne d'une personne qui, comme l'élève en question, provient d'une famille ancienne et honorable. Au jeune coupable, le maître offensé fait la grâce de ne pas révéler son nom. La clémence, dit-il, lui permettra pour l'heure de pardonner le geste au jeune étourdi qui en fut l'auteur :

Quisquis is est : novit, qui sit, quid fecerit, et quod
Nobile dedeant talia facta genus.
Hactenus ignosco clemens, patiorque latere
Nomen, et, ut poenas non luat ille, sino²⁴.

Disparaît, dans ces vers, la tonalité ludique toujours en évidence dans l'épigramme où le professeur susceptible et furibond dénonce la fugue de deux élèves trop facilement distraits. Lorsque les étudiants portent l'esprit de l'insulte jusqu'à menacer la vie de leur professeur, l'humaniste déploie un registre d'expression qui reflète la gravité et l'urgence de la situation, voire l'intensité de son désarroi face à une conduite aussi malséante et inattendue. Face à la possibilité d'une récidive, Vulteius passe donc à la menace :

Sed tamen hoc moneo, ne sit mihi deinde molestus,
Ne spargat cerebrum saucius ense suum²⁵ [...]
Sed si me simili petulans ratione secundo
Vexarit, stolidum sique iterarit opus,
Non impune feret, patientia laesa furorem
Induet, ut gravius, quod tulit ante, luat²⁶.

S'agissant de confronter non seulement la grossièreté des comportements, mais aussi la franche menace de la violence, Vulteius laisse tomber le masque urbain du genre poétique parfaitement maîtrisé, et cherche à faire appel directement au sentiment d'honneur familial qui animera, il l'espère, des sentiments de fierté et de honte dans le cœur de son élève.

Chez Vulteius, on le voit, le thème de l'éducation embrasse un panorama élargi d'expériences multiples, celles notamment des joies et des déceptions, parfois cruelles, que le travail de l'enseignement et de l'apprentissage réserve aux maîtres aussi bien qu'aux élèves. Lorsqu'il évoque ce thème, l'humaniste dispose d'une variété de registres tout aussi grande que celle qu'il déploie dans les poèmes sur les banquets festifs, ce qui lui permet de s'exprimer de

²³ *Poematum libri V, Ibid.*, v. 25-26 : *Stultitiae dedimus, dedimus juvenilibus annis, / Quod modo peccasti: post, mihi crede, cave* (« J'attribuai à la bêtise, j'attribuai aux jeunes années, / La faute que tu as commise : mais dorénavant, crois-moi, fais bien attention »).

²⁴ *Poematum libri V, Ibid.*, v. 17-20 : « Celui dont il s'agit, il sait qui il est, ce qu'il a fait, et dans quelle mesure / De tels gestes sont malséants à des personnes de race noble. / Jusqu'à présent, clément, je pardonne, souffrant que le nom / Demeure caché, et j'accepte que celui-ci ne soit pas puni ».

²⁵ *Poematum libri V, Ibid.*, v. 13-14 : « Mais toutefois je mets en garde, qu'il ne me menace plus par la suite, / Pour éviter que l'épée d'un homme maltraité lui disperse la cervelle. »

²⁶ *Poematum libri V, Ibid.*, v. 21-24 : « Or, si jamais il m'importune de cette même manière / Une deuxième fois, s'il répète ce geste stupide, / Il ne portera pas impunément ses coups, car ma tolérance excédée deviendra / Fureur, de sorte à lui faire payer les premiers gestes qu'il porta ».

façon à la fois claire et nuancée. Des péchés véniels et enfantins, comme l'abandon des études pendant une fugue bien temporaire, suscitent certainement la colère du poète et professeur passionné par sa mission, mais ne l'incitent pas pour autant à délaisser son rôle d'éducateur, ni même à quitter le masque de l'urbanité ludique fondée sur une maîtrise impressionnante des procédés rhétoriques de la vitupération. Seul en effet un comportement grossier et violent, voire criminel, conduit le savant pédagogue à se replier sur un mode d'expression épigrammatique primaire et défensif, qui pourrait bien avoir été dicté par les circonstances.

BACCHUS, OU LA DISCIPLINE DE SOI

Cette diversité des regards et des registres appropriés aux circonstances, dans les épigrammes traitant du comportement des convives et des étudiants, apparaît également à d'autres moments de l'œuvre de Vulteius, y compris lorsqu'il tourne vers sa propre personne ce même regard critique. Les risques de l'ébriété, à titre d'exemple, évoqués en passant dans la pièce qui dénonce l'étudiant effronté qui menace son professeur, suscitent une réflexion indépendante à laquelle l'auteur consacre plusieurs poèmes.

Dans une épigramme importante, qui compte quelque vingt-huit vers, Vulteius traite généralement de la question de l'ivresse alcoolique. Il voit cet état comme une manifestation de la faiblesse morale et spirituelle de l'homme, et n'hésite pas à le décrire comme proprement inhumain. L'auteur compare en effet les gestes et les attitudes de l'homme ivre à ceux de plusieurs animaux, chacun desquels illustre par son comportement naturel un aspect caricatural de la conduite des ivrognes. L'auteur énumère allègrement les bassesses comiques, et bestiales, de ceux qui boivent à l'excès :

Qui volet in turpem transcurrere corpore porcum,
 Qui volet esse caper, qui volet esse leo
 Potet, et inversis in mensas humida poclis
 Pectora testetur, scabriciemque suam.
 Iam licet immanem furiata mente leonem,
 Iam licet insanum pectore gestet aprum.
 Omnia praeclare simulabit bruta : nec ulla est
 Bestia, qua non sic turpior esse queat.
 Si placet esse Canem, vomis, latra, ringere, morde :
 Immodice pota, si placet esse Bovem.
 Si placet esse Suem, ructantibus obstrepe bombis,
 Huc illuc salias si placet esse Caprum.²⁷

À la clôture de cette épigramme, le poète rappelle à ses lecteurs que l'homme qui adopte successivement tous ces comportements, prend chaque forme bestiale pour une seule et même raison. Par la force d'un contraste implicite avec l'humain, le motif animal met en évidence le caractère universel d'un discours poétique qui dénonce tous les ivrognes, tous les adeptes de la

²⁷ *Poematum libri V*, p. 159, *In ebrios*, v. 7-18 : « Quiconque veut que son corps se transforme en porc grossier, / Qui veut être un bouc, qui veut être un lion : / Qu'il boive, et les coupes renversées sur la table / Révéleront son cœur instable et sa nature irascible. / Déjà dans sa pensée effrénée il porte le lion cruel, / Déjà dans son cœur il porte le sanglier enragé. / Toutes les brutes il imitera à merveille, sans qu'il y ait / De bête qu'il ne sache dépasser dans la bassesse. / S'il te plaît d'être un Chien, vomis, aboie, grogne, mords ; / Bois à l'excès, s'il te plaît d'être un bœuf. / S'il te plaît d'être une truie, montre-toi par des éructations bourdonnantes ; / Saute par-ci, par-là s'il te plaît d'être une Chèvre ».

beuverie effrénée, sans pour autant désigner d'exemples d'hommes individuels. Dans les plaisirs de la bouche et du ventre, la faiblesse universelle devant la tentation réunit toutes les créatures dotées du pouvoir naturel de consommer. Néanmoins, afin de susciter l'approbation de leurs semblables, ces êtres vivants se livrent souvent aux expressions les plus grossières, renforçant ainsi un sentiment d'appartenance bien futile et qui finira par les rattraper.

Quant à l'homme, ses talents, conclut l'auteur de l'épigramme, lui permettent d'infléchir la voix pour ressembler successivement à toutes les bêtes, mais la diversité des masques qu'il assume ne cachera pas ses excès. Elle ne lui permettra certainement pas d'échapper à la vérité finale qui le poursuit sans relâche :

At fremere, ne non sis Ursus ne laude Luporum
 Non niteas, ulula : fle, Crocodilus eris.
 Anguis ut evadas, obtrecta : Simia mavis
 Esse, leves gestus non tamen ede tuos.
 Ogganni reliquis, ita laudem Vulpis habebis :
 Hinni, quo simules scurra petulcus Equum.
 Omnia cum fueris, fueris' ve ex omnibus unum,
 Postera culpabit facta priora dies²⁸.

Réunis ici sous l'égide de la comparaison animalière, les gestes grossiers de l'homme ivre apparaissent sous un jour peu flatteur et qui montre jusqu'à quelle bassesse les plaisirs excessifs de Bacchus peuvent conduire. Loin de constituer une attaque *ad hominem* menée contre une personne connue, la correspondance ici développée entre la petite ménagerie qui apparaît dans ces vers et les traits humains désignés par ces exemples d'animaux, demeure encore dans le registre de l'universel et touche notamment à la thématique plus large des contours extérieurs, et des limites, de ce qui peut constituer un comportement « humain ».

Or, dans une longue épigramme qui suit celle-ci au sein de l'édition posthume, intitulée *Expostulatio cum Baccho, quod se furtim, nec sentientem ebrium fecerit*, l'humaniste adresse de vifs reproches à Bacchus lui-même, l'accusant de l'avoir séduit insensiblement par les grâces et les attraits de la boisson. Tout en dénonçant les effets bestiaux de la boisson et la faiblesse et de ceux qui y succombent, Vulteius n'hésite pas à déplorer ouvertement sa propre fragilité d'homme pris par les plaisirs faciles de la consommation et de l'ivresse. Comme il boit peu souvent, explique-t-il, sa vulnérabilité a tendance en effet à le prendre au dépourvu. Aussi se montre-t-il toujours très sensible aux vertus exaltantes du vin, jouissance coupable contre laquelle il s'annonce déterminé à mener désormais une lutte acharnée.

Ainsi donc, l'espace de quelques vers, la perspective de l'auteur glisse rapidement d'une dénonciation morale de l'ivresse alcoolique à une plainte contre Bacchus qui, explique-t-il, exploite les faiblesses de son innocence en exerçant sur lui une fascination presque irrésistible. C'est peut-être aussi à cette fascination triviale, sinon à une maladie bien plus sévère, que Vulteius fait référence enfin dans une brève épigramme où il présente des excuses à

²⁸ *Poematum libri V, Ibid.*, v. 21-28 : « Or rugis, pour n'être autre qu'un Ours ; ou, pour susciter brillamment / La louange des Loups, hurle ; pleure, et tu seras un Crocodile. / Pour devenir Serpent, dénigre les autres. Préfères-tu être / Un Singe ? Ne publie pas trop pourtant tes gestes légers. / Laisse-tu des bavardages ? De cette manière tu recevras l'éloge du Renard ; / Par ton hennissement, gandin agaçant, tu pourrais imiter le Cheval. / Quand tu seras tout, et de tout, tu deviendras seulement un, / Le jour tardif viendra qui punira tes actes ».

« quiconque » l'aurait entendu proférer un rot « grossier » (*abs pudore*) et « porcin » (*ructos...porcinos*) :

Da veniam, quisquis porcinos edere ructus
 Audisti fauces absque pudore meas.
 Sic caput est, sic est stomachus, sic debile totum
 Corpus, ut ejiciant ora sonora luem.
 Seditioe gravi nimium de mihi membra laborant,
 In nostra non est frena tenere manu.
 Composita (speramus enim) iam pace, modestis
 Moribus et justa singula lege regam²⁹.

La dénonciation de soi participe non sans humour d'un souci, fondamental chez Vulteius, de la révélation entière des événements, même anodins, qui concernent l'équilibre de la vie civile et la droiture morale de l'individu au sein de cette vie collective. Afin de reconnaître publiquement sa maladresse, il compose des vers qui ressemblent également à un exercice personnel de confession et d'examen de soi. Ces deux aspects de la parole humaine, à la fois publique et intime, sont fréquemment appariés dans la production poétique du professeur humaniste.

Les épigrammes de l'humaniste et professeur de Marbourg, Justus Vulteius, portent en plusieurs endroits le reflet d'un esprit finement observateur qui se montre pleinement engagé dans la vie active et la sociabilité quotidienne de la ville où il habite. Ses pouvoirs d'expression latine et son choix de l'épigramme comme principal genre poétique lui permettent de déployer une riche palette de modalités diverses et nuancées, lorsqu'il réagit en poète aux événements de la vie politique, aux faits divers de sa région, et aux petites occurrences de la vie de tous les jours. Maîtrisant ainsi plusieurs registres de l'éloquence épigrammatique, il cherche à s'exprimer d'une manière qui soit bien accommodée aux exigences de chaque situation. Ainsi, lorsqu'il dénonce des comportements d'une grossièreté extrême, qui comprennent même des menaces de violence, Vulteius n'hésite pas à évoquer tantôt la justice divine, tantôt des exigences liées naturellement à la provenance sociale du coupable. Pour des manquements moins graves, comme la fugue rapide d'étudiants jeunes et irréfléchis, il saisit l'occasion de s'exercer au genre de l'invective satirique associée à Juvénal ou à Archiloque. Enfin, un fort sentiment de la propriété morale et civile le conduit jusqu'à dénoncer sa propre vulnérabilité face aux attraits propres aux dons de Bacchus. Il cherche aussi, dans ce même esprit, à corriger ses erreurs par une confession publique, lorsqu'il craint d'avoir offensé ces citoyens un jour avec un rot un peu fort proféré dans la rue. Sans que l'on puisse distinguer la mesure qui constitue, selon Justus Vulteius, les divers degrés de comportement indélicat, de grossièreté, voire de crime,

²⁹ *Poematum libri V*, p. 328 : *In ructum quem edideram cum male haberam*, v. 1-8 : « Pardonne-moi, qui que tu sois, toi qui as entendu ma gueule / Déverser sans vergogne des rots dignes d'un porc. / Ainsi la tête, ainsi l'estomac, ainsi le corps sont faibles / Tout entier, à tel point que ma bouche sonore profère une horreur puante. / Mes membres travaillent à l'excès, sous la charge d'une révolte grave / Sans que ma main soit capable de lui tenir la bride. / Une fois la paix restituée, comme je l'espère, mes petites affaires / Je conduirai par un train de vie tempéré et une discipline rigoureuse ».

l'œuvre latine riche et variée qu'il laissa à la postérité préserve la voix d'un poète constamment attentif, pour lui-même et pour ses prochains, aux modalités et aux exigences du savoir-vivre.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES PRIMAIRES

Justi Vultei, academiae Marpurgensis Professoris, poematum libri V. Nunc primum in lucem editi. Procurante Hermanno Vulteiio J.C. auctoris filio, Marbourg, Paul Egenolph, 1612.

SOURCES SECONDAIRES

-JEANNERET, M., *Des mets et des mots : banquets et propos de table à la Renaissance*, Paris, J. Corti, 1987.

-KUCHENBECKER, J. P., *Vita Hermanii Vultei, ex monumentis fide dignis, ut plurimum ineditis, deprompta a Jo. Phil. Kuchenbecker. Accedit appendix duplex. I. Joannis Antrehti de Vita et obitu Justi Vultei. II. Hermanni Vultei et clarissimorum virorum ad ipsum epistolae XX*, Giessen, E.H. Lammers, 1731.